

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

Rouen. « C'est agréable de vivre ici » : les familles découvrent le nouveau parc-canal Camille-Claudé

Le nouveau parc-canal Camille-Claudé a été inauguré samedi 26 avril 2025 à l'ouest de Rouen. Le public familial a pu commencer à s'approprier ce nouvel espace mêlant plans d'eau et végétation naissante.

Par Christophe Hubard

Publié: 26 Avril 2025 à 18h47

« J'étais un peu dubitatif au début, à quoi ressemblerait ce canal... ? » François, habitant Le Petit-Quevilly, est venu samedi 26 avril 2025 se faire une idée concrète du nouveau parc-canal Camille-Claudé. Ces sept hectares d'eau et d'espaces enherbés étaient inaugurés hier en bord de Seine entre le siège de la Métropole et le pont Flaubert. Voyant sa fille de 5 ans, Maï, s'amuser à bord d'un pédalo, le Quevillais a le sourire. « Finalement, je suis convaincu. J'habite près du rond-point des Bruyères. Avec le parc des Bruyères et maintenant ce parc-canal, ça commence à faire un ensemble sympa pour les parents et les enfants. C'est agréable de vivre ici. »

« Ça manquait »

Même son de cloche auprès d'un couple de Quevillais qui compte bien revenir. « C'est vraiment top pour les enfants, ça manquait. Après je pensais que ce serait vraiment tout public. Il manque peut-être la petite buvette pour les parents », commente malicieusement le père de famille, pendant que sa fille Lola enchaîne les marches arrières délicates dans son pédalo.

Du paddle, des initiations à la voile, un club de modélisme... Les propositions pour s'amuser ne manquaient pas. Il faudra toutefois attendre pour que ce canal devienne un nouvel espace de loisirs. Les activités de pédalo et de paddle sont en effet encore en réflexion. Seule la barge à chaîne mise en service samedi 26 avril – et permettant de rejoindre l'autre rive du canal à la force des bras – est dès à présent en libre-service.



Le parc-canal a été inauguré samedi 26 avril 2025 en présence de nombreux élus - Photo Paris Normandie

« Extraordinaire fierté »

Plus tôt dans la journée, sous les coups de 10 h 30, [le parc-canal](#) avait été inauguré en présence de nombreux élus, des services de la Métropole et autres partenaires. Le président de la Métropole et maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol évoque son « *extraordinaire fierté* » de voir aboutir un projet né dans les années 2000. « *La version précédente n'était pas du tout celle que nous inaugurons aujourd'hui* », ajoute-t-il rappelant ainsi la concertation citoyenne décidée au lendemain de l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique. D'un simple canal, la Métropole a décidé de revoir sa copie pour y adjoindre un parc et des activités nautiques.



Le parc-canal s'étend sur 7 hectares - Photo Paris Normandie

Reconnecter Le Petit-Quevilly à la Seine

[L'aménagement de ce parc-canal](#) a également été pensé pour reconnecter Le Petit-Quevilly à la Seine. « *Tout commence en 1889, quand la Ville de Rouen pique à la Ville du Petit-Quevilly la partie de la commune située en bord de Seine, introduit au moment de prendre le micro Charlotte Goujon. L'histoire aurait pu s'arrêter là mais comme nous ne sommes pas rancuniers, les deux villes et la métropole ont décidé de porter un projet majeur pour l'ensemble du territoire de reconquête de l'ouest. Après l'aménagement des quais, des hangars et de la presqu'île Rollet, une nouvelle grande étape s'ouvre ce matin.* »

Sud III : « On est plus proche du dénouement que jamais »

La mise en service jeudi 24 avril [du premier tronçon du raccordement de la Sud III](#) au pont Flaubert en était une autre. La Sud III reste « *une barrière physique* » entre l'échangeur de Stalingrad et le rond-point de la Motte. « *On est plus proche du dénouement que jamais* », se réjouit l'élue. Après la livraison complète du raccordement au printemps 2026, les travaux de déconstruction de ce morceau de Sud III devenu inutile commenceront. Et alors, à ce moment-là, Le Petit-Quevilly remettra véritablement un pied dans la Seine, un tiers du quartier Flaubert étant situé sur son territoire communal.

Paris-Normandie

Football – National : dans un jour sans, QRM sévèrement puni à Concarneau

Face à des Concarnois euphoriques, QRM a subi ce vendredi 25 avril 2025 une sévère correction (5-1) au terme d'une prestation bien loin de celle de vendredi dernier face au FC Rouen.



Les Quevillais ont très vite encaissé deux buts dans cette rencontre - Photo PQR/Le Télégramme/Damien Pochic

Par la rédaction

Publié: 25 Avril 2025 à 21h50

Vainqueur du voisin rouennais lors de la dernière journée, Quevilly Rouen Métropole avait l'opportunité de venir chercher, ce vendredi 25 avril 2025, à Concarneau trois points en mesure de lui assurer quasi officiellement son maintien. Face à des Bretons gagne-petit, mais toutefois invaincus depuis six journées (quatre nuls, deux victoires) l'opportunité de leur passer devant était tout à fait jouable. Face à un adversaire que les Normands avaient dominé d'un petit but (2-1) à Diochon à la mi-décembre. David Carré misait sur l'excellente prestation de la semaine précédente pour dynamiser son équipe, malgré les absences dont deux nouvelles suspensions auxquelles il devait à nouveau faire face.

Pourtant, dès le coup d'envoi, ce sont les Thoniers qui se mettaient en évidence en s'appuyant sur leur circulation de balle. Leur côté droit faisait très mal aux Normands. Bamba déposait Owusu avant de centrer pour Kielt qui devançait Bonnevie (1-0, 5e). Pas le temps de s'en remettre que Bamba remettait ça pour un renversement vers Samoura. Sur la remise dans la boîte, c'est Touzghar qui était le plus prompt (2-0, 11e). Privés de ballon, les Quevillais mettaient vingt minutes avant de refaire surface et avec un maximum de réussite, une frappe de Bouekou déviée par Etuin trompait Salles (2-1, 19e).

Mouazan enfonce le clou

Même si les hommes de David Carré faisaient meilleure figure, sans réussite cette fois pour Dali Amar (27e) avant que Salles ne réalise deux sauvetages devant Pionnier et Dede Lhomme (29e). Les Bretons se montraient eux plus chirurgicaux avec un troisième but avant la pause signé cette fois Mouazan (3-1, 38e).

Les Finistériens ne relâchaient pas leur pression et après quelques escarmouches de Samoura, Kielt ou Soukouna, une nouvelle montée de Bamba était convertie en deux temps par Mouazan qui signait du coup son neuvième but de la saison (4-1, 60e). KO debout, QRM

en prenait un cinquième dans la foulée. Chibani qui venait tout juste de prendre un carton jaune, taclait un centre de l'intenable Bamba hors de portée de Bonnevie impuissant (5-1, 75e). À oublier très vite.

À Concarneau, Concarneau bat QRM 5 à 1 (3-1)

Arbitre : M. Lomi. **Spectateurs :** 2 290.

Buts pour Concarneau : Kielt (5e), Touzghar (11e), Mouazan (38e, 60e), Chibani (75e, csc) ;
pour QRM : Bouekou (19e).

Avertissement à QRM : Chibani (72e).

CONCARNEAU : Salles – Bamba (Etcheverria, 82e), Jannez (cap), Wahib – Siquin, Etuin, Touzghar – Soukouna (Silva, 83e), Kielt (Séry, 74e), Mouazan, Samoura (Sy, 67e).

Entraîneur : Stéphane Rossi.

QRM : Bonnevie – Pionnier, Soilihi (Adekalom, 63e), Chibani, Owusu, Dede Lhomme – Bouekou, (Tshipamba, 46e) Nkiké (cap), Leborgne, Dali Amar (Vandenbossche, 63e), Fortuné (Capron-Litique, 77e).

Entraîneur : David Carré.

Paris-Normandie

Droit de vote dès 16 ans : les jeunes sont-ils pour ou contre ? Paroles de lycéens à Rouen

Alors que plusieurs maires proposent d'instaurer le droit de vote dès 16 ans aux élections municipales, qu'en pensent les principaux intéressés ?

Par Violaine Gargala

Publié: 27 Avril 2025 à 14h02

Et si les jeunes dès 16 ans pouvaient voter aux élections municipales ? Cette idée, plusieurs fois avancée, vient d'être remise sur le devant la scène par [une tribune](#) initiée par l'Unicef et [cosignée par 33 maires](#). Parmi eux Christophe Bouillon, le maire de Barentin et président de l'Association des petites villes de France, Nicolas Mayer-Rossignol, le maire de Rouen, et Benoît Arrivé, le maire de Cherbourg-en-Cotentin. Mais qu'en pensent les principaux intéressés ?



Pour les cosignataires de la tribune, instaurer le droit de vote à 16 ans permettrait notamment d'apprendre la démocratie aux jeunes - STEPHANIE PERON

« On est grave influençable »

« Je suis contre car déjà à 18 ans je vois qu'il n'y a pas assez de gens éduqués. À 16 ans ils ont peut-être un avis mais il peut être biaisé par les parents ou les réseaux sociaux », estime Jeanne, en Terminale au lycée Saint-Saëns à Rouen. « On est grave influençable. En tout cas, une partie et ça peut poser problème », ajoute sa camarade Louise, 17 ans qui n'est pas favorable au [vote à 16 ans](#). « Enfin pourquoi pas, si les gens sont bien éduqués mais ce n'est pas forcément le cas », poursuit la lycéenne. Devant l'établissement, lors d'une pause, la question posée soulève vite un débat entre les élèves. « À 16 ans, on n'est pas assez mature », commence à développer un jeune. Quand un autre lance : « Moi je m'en fous ! » « Vous voyez... », reprend le premier.

« À 18 ans je me sens plus apte »

« À 16 ans je n'aurais pas eu la maturité pour bien choisir. Désormais à 18 ans, je me sens plus apte à voter [le droit de vote a été abaissé de 21 à 18 ans en 1975, NDLR] », commente quant à lui Georges. Devant un autre établissement, le lycée professionnel Marcel-Semba

Sotteville-lès-Rouen, Clément, 19 ans, partage cette analyse : « *Avec le recul, je pense que 16 ans c'est trop tôt.* » « *On n'est pas encore assez dans la vie active, on manque d'information* », poursuit son camarade Maxime.

« Il faudrait des cours »

Retour en centre-ville de Rouen. « *Je suis assez ouverte à la politique mais quand je parle avec certaines personnes de mon âge, je ne pense pas qu'elles aient toutes des avis très objectifs* », observe Lilah, 17 ans. « *Il faudrait qu'il y ait des cours au lycée pour nous aider à comprendre la politique* », propose Othilie, 18 ans, qui s'intéresse à ce sujet.

En cours d'Éducation morale et civique, les lycéennes ont participé à un débat sur le droit de vote à 16 ans. « *La majorité de la classe a dit non.* » « *Moi je trouve qu'il n'y a pas une grande différence entre 16 et 18 ans* », relève Léanne, 17 ans. « *En deux ans, tu as le temps de découvrir des choses* », objecte Lilah. « *Oui mais il y a aussi des jeunes de 16 ans qui sont déjà confrontés au monde du travail* », remarque aussi Othilie. Pour ce « sondage » de sortie de lycées, les résultats sont donc partagés.

Et ailleurs ?

Dans l'Union européenne, plusieurs pays ont abaissé leur majorité électorale à 16 ans. C'est le cas de l'Autriche et Malte pour toutes les élections. En Hongrie, les citoyens âgés de 16 ans ont le droit de vote, mais à condition d'être mariés, sans quoi, ils devront attendre d'atteindre leurs 18 ans.

Dans certains pays, l'âge minimum a été abaissé à 16 ans uniquement pour des élections locales. C'est le cas de l'Estonie. En Allemagne, les jeunes de 16 ans peuvent s'exprimer lors des élections municipales dans tous les Länder exceptés cinq et dans quatre Länder pour les élections régionales. Dans ce pays, il est aussi possible de voter, dès 16 ans, aux élections européennes – c'est aussi le cas en Belgique où cet âge minimum légal s'applique également pour les consultations populaires régionales en Wallonie et à Bruxelles.

Hors Union européenne, l'Écosse et le Pays de Galles autorisent le vote des jeunes de 16 ans pour les élections locales et celles des représentants aux parlements nationaux.

Paris-Normandie

Dépollution de Petroplus près de Rouen : l'État inflige une lourde sanction à Valgo

Dans un arrêté publié vendredi 25 avril 2025, la préfecture a mis à exécution une partie de l'astreinte journalière qu'elle avait prononcée à l'encontre de Valgo, chargée depuis dix ans de la dépollution de l'ex-raffinerie Petroplus.



La société Valgo est chargée depuis dix ans de la dépollution de l'ex-raffinerie Petroplus -
Photo Valgo

Par Cécile Frangne

Publié: 25 Avril 2025 à 19h32

L'État a une nouvelle fois tapé du poing sur la table dans l'épineux dossier de la [dépollution du site de l'ancienne raffinerie](#) Petroplus à [Petit-Couronne](#). Dans un arrêté publié vendredi 25 avril 2025, la préfecture a mis à exécution l'astreinte journalière de 4500€ qu'elle avait prononcée à l'encontre de Valgo dans un [précédent arrêté](#) en date du 18 décembre 2024.

L'entreprise chargée de la dépollution du site est (encore) accusée de ne pas avoir respecté [les délais d'évacuation](#) des déchets d'hydrocarbures « *enfouis illégalement sur l'emprise du stockage Est* ». Et ce alors qu'elle avait « *annoncé l'achèvement des travaux lors d'une réunion tenue le 21 janvier 2025 dans les locaux de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)* », pointe l'arrêté.

198 000€ à régler

Depuis, les sondages réalisés lors d'une visite des services de l'État menée le 13 février sur l'emprise du stockage Est « *ont révélé la présence résiduelle de sciures et de matériaux gras impactés* » au sein de plusieurs andains. La preuve, selon la Dreal, « *que les opérations de tri attendues pour l'évacuation des déchets ne sont pas terminées* ».

Le non-respect de l'arrêté du 16 novembre 2023 – qui avait mis en demeure Valgo d'évacuer les déchets d'hydrocarbures – « *justifie le maintien de l'astreinte administrative* », décident les services de l'État, qui infligent par ailleurs à l'entreprise le paiement immédiat de 44 jours d'astreinte, soit un montant de 198 000€.

Les faits

Fin 2014 : L'entreprise Valgo [rachète le site](#) de l'ancienne raffinerie Petroplus à Petit-Couronne pour le dépolluer

6 mai 2021 : Valgo annonce avoir [fini le chantier de dépollution](#) et lance l'aménagement d'un parc d'activités tourné vers la logistique

4 novembre 2021 : Premier désaccord avec la Dreal, qui inflige à Valgo [une amende de 15 000€](#) pour avoir utilisé comme remblai des déchets dangereux issus du chantier du Grand-Paris

9 novembre 2023 : La préfecture [solde le litige](#), Valgo règle [l'astreinte administrative](#) évaluée à 438 000 euros

16 novembre 2023 : Nouvel [arrêté de mise en demeure](#) de la préfecture, qui évoque des « *déchets enfouis illégalement* » sur la parcelle du stockage Est

21 mars 2024 : La Dreal met à l'amende l'entreprise en raison de [l'enfouissement de plusieurs tonnes de laine minérale](#) sur le site

avril 2024 : Ouverture d'une [enquête pénale](#)

5 novembre 2024 : La préfecture [met en demeure](#) Valgo suite à la découverte de déchets d'hydrocarbures dans l'alvéole de stockage

Paris-Normandie

À Rouen, la grève des transports en commun sur le réseau Astuce est suspendue

La CGT a décidé de suspendre la grève perlée de 55 minutes par jour sur le réseau de transports en commun rouennais, qu'elle avait entamé en février dernier.

Par Mélanie Bourdon et Véronique Baud

Publié: 25 Avril 2025 à 18h26

La grève perlée quotidienne [entamée le 11 février 2025 sur le réseau Astuce](#) de transports en commun à Rouen va être suspendue lundi 28 avril. *«La CGT a déposé en fin d'après-midi un courrier, c'est une décision du syndicat et nous n'avons pas eu plus d'explications»*, indique la direction du réseau Transdev. Elle précise que le mouvement se poursuit encore samedi 26 et dimanche 27 avril.

En attente du 30 juin

De son côté le représentant syndical David Fossati, secrétaire de la section CGT de Transdev Rouen souligne qu'il ne s'agit pas d'un arrêt définitif mais d'une suspension du mouvement jusqu'à nouvel ordre, *« mais pas une levée »*. Les délégués syndicaux attendent de connaître le nom du futur délégataire de service public pour 2026. *« Il devrait être dévoilé officiellement lors du conseil métropolitain du 30 juin prochain. Dès sa nomination, nous demanderons à être reçus »*.

La situation semblait depuis le début de la grève inextricable. Début avril, le vice-président de la Métropole en charge des transports, Cyrille Moreau, rappelait qu' *« Aujourd'hui, il n'est pas possible de donner suite [aux revendications des syndicats, NDLR] vu que ça mettrait en péril la procédure juridique »*.

Le syndicat réclame toujours le paiement des *« temps annexes »* (ce temps nécessaire aux chauffeurs, qui viennent de terminer leur service à un arrêt, pour retourner au dépôt récupérer leur véhicule personnel mais aussi, à l'inverse, le temps nécessaire pour prendre leur service en ville), *« l'arrêt de la sous-traitance »* et l'embauche de personnels [pour la maintenance de bus](#) *« dans un état vieillissant et parfois vétuste »*, confie David Fossati, le délégué CGT de la société.

Si les nouvelles négociations n'aboutissent pas, la grève pourrait reprendre. *« Le préavis court jusqu'au 31 décembre »*, rappelle l'élue CGT. Chaque jour, entre 20% et 40% des agents font grève 55 minutes, ce qui crée des perturbations pour les usagers.

« Êtes-vous heureux de vivre à Rouen ? » : le PS lance une grande consultation à un an des municipales

À un an des élections municipales, le Parti socialiste de Rouen lance une grande consultation pour recueillir l'avis des Rouennais sur leur ville. Présentation.



Le Parti socialiste de Rouen lance une grande consultation à onze mois des municipales.

(©Archives76actu / PS Rouen)

Par [Thomas Rideau](#) Publié le 27 avr. 2025 à 16h10

Le Parti socialiste de [Rouen \(Seine-Maritime\)](#) a entamé sa campagne pour [les municipales de 2026](#), ce mercredi 23 avril. La section locale vient de partager en ligne un questionnaire pour recueillir **des idées et des remarques** des Rouennais sur le mandat précédent et celui à venir. Celui-ci se nomme... Rouen 2035.

« Êtes-vous **heureux de vivre à Rouen ?** » ; « Trouvez-vous que la propreté à Rouen s'est améliorée ou s'est dégradée ? » ; « Quelles sont les réalisations du maire [Nicolas Mayer-Rossignol](#) dont vous êtes satisfait (question ouverte, plusieurs réponses possibles) »... En tout, 15 questions sont posées pour déterminer votre vision de la qualité de vie dans la capitale normande.

« C'est vraiment fait pour écouter les Rouennais »

« C'est **une grande consultation**. On veut que les Rouennais donnent leur avis sur Rouen. Il y aura une restitution en septembre », présente Valentin Rasse-Lambrecq, secrétaire de section du [Parti socialiste](#) de Rouen. Mais le responsable l'assure : « il faut bien décorréliser ce questionnaire des élections municipales. Il y a deux ans, nous avons déjà fait des consultations. On veut **aller vers les habitants**. » À noter que le questionnaire sera ouvert jusqu'au 1er juillet.

D'ailleurs, « on a essayé de rendre les questions **les plus neutres et ouvertes possibles**. Cette consultation, c'est vraiment fait pour écouter les Rouennais, pas à légitimer nos actions ».

Reste que le mouvement Fiers de Rouen qui avait accompagné la campagne de Nicolas Mayer-Rossignol, avait été lancé un an avant le scrutin – comme ce questionnaire. Et

d'ailleurs, ce même mouvement est de retour aux affaires en participant à la mise en place de cette consultation. De là à dire que, plus que le PS, c'est **Nicolas Mayer-Rossignol qui a lancé sa campagne ?**

La campagne a bien commencé

Selon nos informations, le principal intéressé, qui est déjà concerné par [une autre campagne](#) avec la course au secrétariat du PS, doit prendre **une décision** quant à une candidature à sa propre succession qu'**au début de l'été**.

En attendant, **la campagne à gauche**, qui va surtout se jouer en coulisse avant le premier tour, a déjà bien commencé. Tandis que [les écologistes aiguisent leur appétit](#), les Insoumis assurent qu'ils joueront [un rôle de premier plan](#) dans cette campagne. Bref, toutes les composantes de la gauche à Rouen ont commencé à avancer leurs pions à 11 mois du premier tour.

Vous souhaitez participer à cette consultation ? Rendez-vous sur rouen2035.org
Suivez l'actualité de Rouen [sur notre chaîne WhatsApp](#) et [sur notre compte TikTok](#)

Le Monde

France Travail intensifie encore le contrôle des demandeurs d'emploi

L'opérateur public va mettre en œuvre un système de contrôle renové, avec l'objectif d'atteindre 1,5 million de personnes contrôlées en 2027.

Par [Thibaud Métais](#)

Publié le 24 avril 2025 à 19h21, modifié le 25 avril 2025 à 07h26



Une agence France Travail, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), le 23 avril 2024.
GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

France Travail a publié, jeudi 24 avril, son bilan du contrôle de la recherche d'emploi pour 2024. Un exercice réalisé chaque année, qui aboutit souvent aux mêmes conclusions. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus contrôlés, mais une part relativement faible se retrouve radiée à l'issue de la procédure.

Cette nouvelle mouture revêt toutefois un caractère différent, tant le changement va être important au sein de l'opérateur public sur le sujet. Avec la généralisation, depuis le 1^{er} janvier, de la loi « plein-emploi », le système de contrôle va être amplement modifié. Il va d'abord poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs années avec une très forte augmentation du nombre de contrôles : près de 1 million en 2025 pour atteindre ensuite l'objectif fixé par le gouvernement de 1,5 million en 2027. Le nouveau système de contrôle sera mis en œuvre à partir du mois de juin.

L'ex-Pôle emploi l'a expérimenté dans huit régions depuis juillet 2024. En parallèle, la loi [qui réforme notamment le revenu de solidarité active](#), dont les bénéficiaires sont désormais inscrits automatiquement auprès de France Travail, a créé un nouveau régime de sanction appelé « *sanction-remobilisation* » qui pourra entraîner une suspension de l'allocation avec un versement rétroactif si la personne se met en règle. Lors de cette expérimentation, France Travail n'a toutefois pas pu utiliser le nouveau régime de sanction, avant que le décret qui en fixe les contours ne soit publié, ce qui est prévu pour juin.

Prendre en compte la situation générale

Une partie des contrôles va également disparaître, ceux que l'opérateur nomme « *la gestion de la liste* ». Des contrôles gérés mécaniquement en agence qui venaient sanctionner une

absence à une convocation, sans prendre vraiment en compte la situation générale de la personne concernée. « *Des gens qui recherchaient activement un emploi, mais rataient ou oubliaient un rendez-vous, étaient sanctionnés. C'était injuste, d'autant que c'étaient les plus fragiles qui avaient le plus de mal à justifier leur absence* », explique le directeur du programme « Proposer des parcours d'accompagnement personnalisés » de France Travail, Jean-Pierre Tabeur.

Dorénavant, lorsqu'une personne sera absente à un rendez-vous, elle sera informée par courrier, et son dossier sera transmis à une plateforme de contrôle, dont les effectifs vont être renforcés, avec près de 300 postes en plus d'ici à la fin 2025 – pour atteindre 900 personnes. « *La situation du demandeur d'emploi sera analysée globalement, pour connaître les conditions de son absence, savoir si elle recherche activement un emploi ou non* », poursuit M. Tabeur.

En attendant ces grands changements, les résultats de l'année 2024 sont conformes à ceux des années précédentes. Ce sont 610 780 contrôles qui ont été effectués, une hausse de 16,7 % par rapport à 2023. 56 % d'entre eux ont été déclenchés sur des publics spécifiques, comme les demandeurs d'emploi recherchant un métier en tension ou ayant suivi une formation. Les autres sont notamment le fait de procédure aléatoire (20 %) et de signalement de conseillers en agence (15 %).

Résultat, 55 % des contrôles clôturés en 2024 ont confirmé la recherche d'emploi et 21 % ont entraîné une « *remobilisation de la personne* ». Enfin, 17 % des contrôles ont abouti à une radiation d'un mois avec suppression d'autant de l'allocation, voire plus en cas de manquements répétés. La majeure partie de ces personnes sanctionnées (47 %) l'ont été après un contrôle lié à un signalement en agence.

Le Monde

Les ventes de vélos continuent de baisser en France

Le nombre de cycles vendus en France en 2024 a reculé de 12 % et le chiffre d'affaires est en baisse de 8 %. Seules l'occasion et la réparation sont dans le vert. Le secteur, qui pèse 3,2 milliards d'euros, espère la poursuite des aménagements cyclables.

Par [Olivier Razemon](#)

Publié le 25 avril 2025 à 12h47, modifié le 26 avril 2025 à 09h24



Dans l'usine de fabrication de vélo Manufacture française du cycle, à Machecoul-Saint-Même (Loire-Atlantique), le 8 avril 2025. FRANCK DUBRAY/OUEST FRANCE/MAXPPP

A la sortie de Machecoul-Saint-Même (Loire-Atlantique), la plus grande usine d'assemblage de vélos de France, la Manufacture française du cycle, s'étend sur 35 000 mètres carrés. Agrandie en 2021 pour répondre à une forte demande, la surface de production n'est toujours pas, quatre ans plus tard, utilisée à plein. Trois cent mille vélos sont sortis des chaînes de montage en 2024, pour une capacité totale de 600 000 unités. L'effectif salarial de l'usine, qui assemble les engins pour la marque Intersport, reflète les mouvements de yo-yo auxquels est soumise l'industrie du cycle depuis cinq ans. « *L'usine employait 650 personnes en 2021, puis 1 000 en 2022, et nous sommes redescendus à 650* », précise David Jamin, directeur général de l'entreprise.

Il se vend, en France, moins de vélos qu'avant. L'Union Sport & Cycle, une des organisations professionnelles de la filière, a dévoilé les chiffres du secteur vendredi 25 avril : elle a comptabilisé exactement 1 956 700 ventes de vélos neufs en 2024, en baisse de 12 % en un an. Le repli atteint même 26 % depuis 2019, quand 2,6 millions d'unités avaient été écoulées. En valeur, les ventes reculent de 8,3 % en 2024, après une régression similaire l'année précédente. En additionnant la maintenance, les pièces et accessoires, câbles, plateaux, sacoches ou lumières, le marché pèse au total 3,2 milliards d'euros, en repli de 5,9 %. Le pic historique, atteint en 2022, avec plus de 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, semble loin.

Les vélos d'occasion en progression

Les ventes de vélos à assistance électrique, sur lesquelles le secteur compte habituellement pour améliorer ses marges, ne suffisent plus à tirer le marché. Elles reculent, en volume, de

16 % en un an (mais restent en hausse de 43 % depuis 2019). Quelque 560 000 vélos électriques ont été vendus en 2024, loin du million de ventes qu’imaginait pour « *l’horizon 2025* » un rapport parlementaire consacré à la filière économique du vélo publié en février 2022. Les vélos électriques représentent 29 % du volume total des cycles vendus en France, davantage qu’en Italie ou en Espagne, mais moins qu’aux Pays-Bas ou en Allemagne, où la part de l’électrique flirte avec les 50 %.

Les seuls segments de marché qui enregistrent une hausse en 2024 concernent les vélos d’occasion reconditionnés, qui progressent de 9 %, et les produits destinés à un usage précis : cargos, conçus pour transporter des charges lourdes, vélos de route et gravels (légers tout-terrain) électriques, engins conçus pour la course, le cyclocross ou le triathlon.

L’industrie du cycle, qui salarie 20 000 personnes, fait le dos rond. « *On ne pensait pas prendre le bouillon aussi longtemps* », confie un industriel. Président de la commission cycles de l’Union Sport & Cycle, Patrick Guinard rappelle que le contexte politico-économique, « *la dissolution de l’Assemblée nationale, la guerre en Ukraine, le taux d’épargne élevé* », n’incite pas à la consommation. Il regrette que, depuis le mois de février, les aides à l’achat de vélos « *soient soumises à des conditions de revenus, alors que, pour l’achat de voitures électriques, les aides sont accordées sans condition* ».

Incitations à pédaler

La correction que subit le marché du cycle surprend, alors que l’Etat et les collectivités locales n’ont cessé, ces dernières années, de financer des infrastructures cyclables, aussi bien dans les villes que dans les quartiers périurbains ou à la campagne. Avec succès, d’ailleurs. Selon le Réseau vélo et marche, qui rassemble 450 collectivités territoriales, la fréquentation moyenne des axes cyclables a gagné 1 % en 2024, après 5 % en 2023 et 10 % chaque année entre 2020 et 2022.

La progression de la pratique, à la fois pour un usage quotidien, récréatif ou sportif, se lit dans l’essor de la réparation. Ce secteur, encore marginal dans les années 2010, pèse 113 millions d’euros de chiffre d’affaires en 2024, en hausse de 4,3 % en un an, et de 117 % par rapport à 2019. La hausse est davantage portée par des détaillants, le réparateur du coin de la rue, plutôt que par des enseignes. « *Un vélo, ça se répare, c’est un objet personnel, qu’on garde un certain temps* », commente Patrick Guinard. Tout se passe comme si, après avoir acquis des vélos au début de la décennie, les consommateurs en faisaient désormais bon usage, les réparant quand cela devient nécessaire.

Ce constat n’empêche pas le secteur d’espérer une reprise en 2025. A Machecoul-Saint-Même, la Manufacture française du cycle vise, cette année, les 350 000 unités, 50 000 de plus qu’en 2024, malgré les vents contraires. Le Plan vélo, par lequel l’Etat contribue au financement des aménagements cyclables, n’a été doté que de 50 millions d’euros pour 2025, contre plus de 200 millions les années précédentes. La Fédération des usagers de la bicyclette, qui rassemble 550 associations locales, affirme ne pas avoir été conviée à la conférence de financement des mobilités organisée par le gouvernement, qui doit débiter en mai.

Les industriels misent sur les incitations à pédaler. En Loire-Atlantique, début avril, la Manufacture française du cycle avait invité, pour célébrer le centenaire de son unité de production, le champion des années 1980, Bernard Hinault, qui a passé une partie de sa carrière professionnelle sur un Gitane, fabriqué dans l'usine. A 70 ans, le « blaireau », comme on le surnommait, s'intéresse aussi à l'actualité du vélo du quotidien. A l'unisson de l'industrie, des associations d'usagers et d'élus, il soutient le développement des infrastructures sécurisées : « *Quand on construit un lotissement, l'aménagement de pistes cyclables devrait être obligatoire* », affirme celui qui a gagné cinq fois le Tour de France.